

### A retenir

Abonnez-vous  
gratuitement  
aux BSV  
de la région  
Occitanie



#### COLZA

**Pucerons cendrés** : Risque moyen dans les parcelles concernées par le ravageur. Surveiller vos parcelles, en commençant par les bordures.

**Oïdium** : Risque faible. Risque moyen dans les parcelles où des symptômes sont observés.

**Charançons des siliques** : Risque faible

**Sclérotinia** : fin de la période de risque

#### TOURNESOL

**Dégâts d'oiseaux** : Période de vigilance maximale. Déclarez vos dégâts !

**Limaces** : Risque faible. La surveillance reste néanmoins impérative dans les parcelles en cours de levée, et avec le retour de conditions humides.

#### Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles



1. Dans les situations proches de la floraison, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles" et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

2. Attention, la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinolide en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

*Pour en savoir plus: téléchargez la plaquette "Les abeilles butinent" et la note nationale BSV.*



Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :  
Arterris, Arvalis Institut du  
Végétal, Chambres  
d'Agriculture de Hte-  
Garonne et du Tarn,  
Chambre régionale  
d'Agriculture d'Occitanie,  
DRAAF Occitanie, Qualisol,  
RAGT, Terres Inovia, Val  
de Gascogne, Vivadour,



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

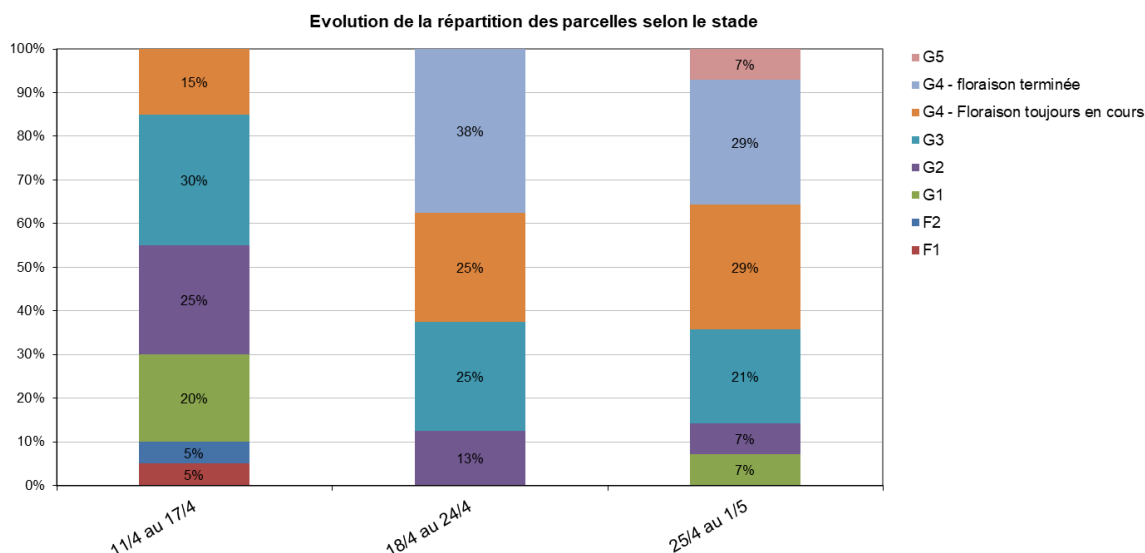
## ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET MIDI-PYRENEES

Le réseau Colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement composé de 57 sites. Au cours des sept derniers jours, **14 parcelles** ont fait l'objet d'une observation.

### • Stades phénologiques et état des cultures

Les conditions climatiques de la 2<sup>ème</sup> quinzaine du mois d'avril ont été globalement positives pour les colzas du Sud-Ouest : alternance de séquences pluvieuses et de rayonnement, températures douces. Elles auront permis sur bon nombre de parcelles une durée de floraison assez longue, ainsi que le développement de hampes secondaires qui devraient compenser partiellement les difficultés rencontrées en début floraison. D'ailleurs, on note encore à ce jour la présence de fleurs dans les 2/3 des parcelles du réseau.

Les parcelles les plus précoces arrivent au stade G5 (BBCH81 : grains colorés). Le stade G4 (BBCH73 : 10 premières siliques bosselées) est largement majoritaire (58% des parcelles), la moitié des parcelles à ce stade étant toujours en floraison. 30% des parcelles sont aux stades G3 (BBCH72 : 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 4cm), et G2 (BBCH71 : 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4cm). Enfin, les plus tardives (1 parcelle simplement dans le réseau cette semaine), sont au stade G1 (BBCH65 : chute des premiers pétales, 10 premières siliques ont une longueur inférieure à 2cm).



**Rappel** : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

### • Pucerons cendrés

La présence du ravageur est signalée cette semaine dans les 2/3 des parcelles du réseau, celles-ci étant encore toutes en période de risque.

La proportion de parcelles concernées par le ravageur augmente de semaine en semaine, même si les pucerons restent plus présents en bordure avec une moyenne de 1 colonie/m<sup>2</sup>, qu'au cœur des parcelles avec 0,15 colonie/m<sup>2</sup>.

La moitié des parcelles signalant la présence du ravageur dépasse le seuil indicatif de risque, en bordure seulement.



Manchon de pucerons cendrés (photo Terres Inovia)

**Période de risque** : de courant montaison jusqu'à G4 (10 premières siliques bosselées).

### Seuils indicatifs de risque :

- de courant montaison à mi-floraison : quelques colonies en différents points de la parcelle ;
- à partir de mi-floraison : 2 colonies/m<sup>2</sup> sur les zones infestées.

Pour l'évaluation du risque, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle.

**Attention** : colonie ne veut pas dire manchon ! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons (≈10) qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérées.

**Évaluation du risque : Risque moyen dans les parcelles concernées par le ravageur. Surveiller vos parcelles, en commençant par les bordures.**

La quasi-totalité des parcelles sont dans la période de risque. L'intensité d'attaque du ravageur s'est accentuée au cours de la semaine passée, même s'il reste majoritairement présent dans les bordures. Celles-ci doivent faire l'objet d'une gestion différenciée.

La multiplication des populations est dépendante des conditions météo. Une vigilance s'imposera en cas de réchauffement des températures.

### • Oïdium

Le temps sec et particulièrement chaud qui s'est maintenu tout le mois de mars a entraîné l'apparition précoce de symptômes d'oïdium dans plusieurs parcelles du réseau. Depuis les conditions météorologiques ne sont plus favorables au développement de la maladie.

Les symptômes sont toujours présents sur la partie basse des plantes. La nuisibilité de l'oïdium est réelle dès lors que les symptômes atteignent les siliques et plus globalement la partie haute des plantes.

Les départements concernés par l'apparition précoce de l'oïdium ont été l'Aude, la Haute-Garonne, le Gers et le Tarn-et-Garonne.

**Période de risque** : Du stade G1 (chute des premiers pétales) jusqu'à la mi-mai.

**Seuil indicatif de risque** : Seuls les symptômes sur les plantes (tâches étoilées) constituent un risque. La nuisibilité de l'oïdium sera d'autant plus forte que ces tâches étoilées apparaissent tôt sur les tiges, les feuilles et/ou les jeunes siliques.



Oïdium sur feuilles (photo Terres Inovia)

**Évaluation du risque : Risque faible. Risque moyen dans les parcelles où des symptômes sont observés.**

On gère le risque oïdium avant l'atteinte du stade G2. Près de 85% des parcelles du réseau ont maintenant atteint ou dépassé ce stade. Le risque d'apparition de nouveau symptôme ou de propagation de la maladie est faible cette semaine au regard des prévisions météo. Néanmoins, de nouveaux créneaux qui lui seront favorables sont possibles d'ici fin juin. Dans les parcelles où l'oïdium est d'ores et déjà présent, le risque potentiel est d'autant plus fort.

### • Charançon des siliques

La présence du ravageur sur plante est détectée dans 20% des parcelles du réseau. En moyenne, sur les parcelles où le ravageur est présent, on note moins de 1 charançon des siliques par plante.



Charançon des siliques sur bourgeon (photo Terres Inovia)

**Période de risque :** du stade G2 (10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

**Seuil indicatif de risque :** 1 charançon pour 2 plantes, en moyenne. Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle. Les dégâts significatifs s'observent principalement en bordure des parcelles.

**Rappel :** le comptage se fait sur une moyenne de plantes consécutives (4 fois 5 plantes par exemple). Elle doit donc se faire sur des plantes **avec ET sans** charançons des siliques.

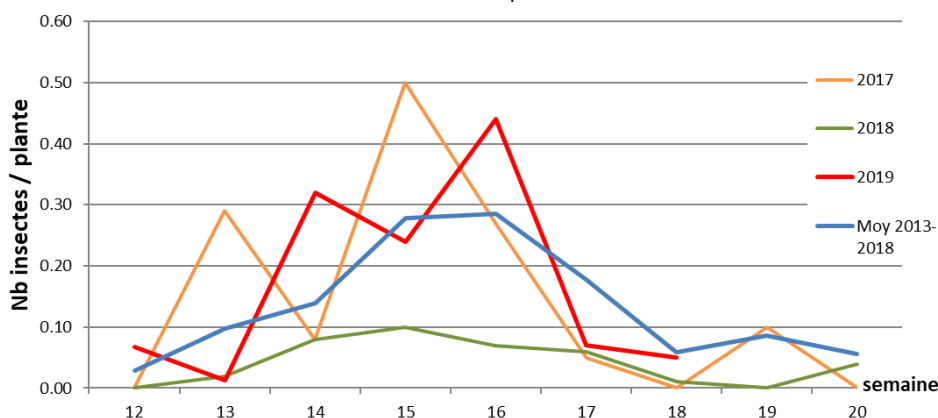
### Évaluation du risque : Risque faible

La quasi-totalité des parcelles sont dans la période de risque. L'activité de l'insecte reste cependant faible à modérée, et l'humidité représente un frein pour ses déplacements. Observer vos parcelles pour identifier le dépassement ou non du seuil indicatif de risque.

### Comparaison pluriannuelle de la dynamique d'observation sur plante du charançon des siliques (CS)

Nb moyen de CS / plante (avec valeurs nulles et moyenne intégrant les plantes avec et sans insectes)

Suivis BSV colza sur les réseaux Aquitaine et Ouest Occita



## TOURNESOL

### ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET MIDI-PYRENEES

#### • Stades phénologiques et état des cultures

Même s'ils se sont étalés de fin mars à début mai, les semis de tournesol ont été cette année majoritairement réalisés sur la dernière décade d'avril. Les principaux freins auront été dans un 1<sup>er</sup> temps les conditions très sèches de la fin mars, puis les pluies du début du mois d'avril, et enfin la longue séquence de vent d'autan jusqu'au 20 avril. A ce jour, les chantiers sont quasiment terminés ou avancés à hauteur de 80% selon les secteurs.

Période de semis	Stade	Commentaires
Avant début avril	1 à 2 paires de feuilles	Minorité de situations
Jusqu'au 20 avril	1ère paire de feuilles / Cotylédons	Environ 25% des situations
Dernière décade d'avril	En cours de germination ou de levée.	50% à 60% de situations
Non semés		5 à 20% des situations, selon les secteurs



## • Limaces

La quasi-totalité des parcelles sont dans la période de risque vis-à-vis des limaces. Les conditions climatiques n'ont jusqu'à présent pas été favorables à l'activité du ravageur. Nous entrons néanmoins dans une séquence de 3 ou 4 jours durant lesquels des pluies éparses et une baisse des températures sont attendues.

	Risque limace simulé au 30 avril (modèle ACTA)		
	Classement 2019*	Année rang 1 (risque le + élevé)	Année rang 10 (risque le moins élevé)
<b>Mont de marsan (40)</b>	Rang 6 sur 10	2001	2011
<b>Bordeaux (33)</b>	Rang 7 sur 10	2016	2011
<b>Périgueux (24)</b>	Rang 7 sur 10	2001	2011
<b>Agen (47)</b>	Rang 8 sur 10	2016	2011
<b>Auch (32)</b>	Rang 8 sur 10	2016	2012
<b>Montauban (82)</b>	Rang 8 sur 10	2016	2011
<b>Pau (64)</b>	Rang 8 sur 10	2014	2012
<b>Toulouse (31)</b>	Rang 8 sur 10	2001	2012
<b>Albi (81)</b>	Rang 9 sur 10	2001	2012
<b>Tarbes (65)</b>	Rang 9 sur 10	2014	2012
<b>Villefranche de Rouergue (12)</b>	Rang 10 sur 10	2016	2019
<b>Carcassonne (11)</b>	Rang 10 sur 10	2018	2019

\*Le rang 1 correspond à l'année la plus à risque sur les 10 dernières années.

Risque faible	Risque moyen	Risque élevé	Risque fort
---------------	--------------	--------------	-------------

Les données issues du modèle limaces de l'ACTA placent l'indice de risque à **un niveau faible**, hormis sur la station de Mont-de-Marsan (40), où le risque est moyen.

Ce modèle se base sur les données climatiques pour établir un risque.

L'utilisation des résultats du modèle est à moduler en fonction du stade du tournesol, de sa dynamique de croissance, de

l'historique de la parcelle, des pratiques d'interculture, et de l'état de surface du sol (présence de résidus végétaux, de mottes, état de fermeture du sillon).



Dégâts de limace sur jeune pied de tournesol  
photo Terres Inovia

**Évaluation du risque : Risque faible. La surveillance reste néanmoins impérative dans les parcelles en cours de levée et au regard des conditions météo des prochains jours.**

Les conditions de sol n'ont pas été jusqu'à présent favorables à l'activité des limaces. Les conditions de ces prochains jours pourraient changer la donne, avec le retour de l'humidité et une croissance moins rapide du tournesol.

Bien prendre en compte la présence de résidus en surface et la structure du sol dans l'analyse du risque. Soyez vigilants jusqu'au stade B4 (seconde paire de feuille).

## • Oiseaux et petits gibiers

Des cas d'attaques d'oiseaux et de gibiers à plumes ont été signalés sur l'ensemble du territoire. Dans le département du Gers et Haute-Garonne en particulier, certaines attaques ont présenté une forte intensité et entraîné des re-semis. Soyez vigilants.

La surveillance des parcelles et la mise en place d'effaroucheurs paraît être une solution efficace si l'on respecte quelques recommandations (plus d'infos sur [terresinovia.fr/tournesol](http://terresinovia.fr/tournesol)).

### **Signalez en ligne vos dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol !**

Terres Inovia reconduit comme en 2018 l'enquête déclarative des dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol afin d'établir un diagnostic national.

Ces déclarations de dégâts permettent d'appuyer, par des éléments chiffrés, les demandes ou les renouvellements de classement en nuisible des espèces les plus dévastatrices pour le tournesol. Parallèlement, Terres Inovia localise ainsi les zones les plus touchées par les dégâts, l'objectif est d'identifier les différences entre les zones impactées, les conditions particulières liées au paysage agricole, etc.

[https://www.terresinovia.fr/-/declarer-ses-degats-d-oiseaux-et-visualiser-les-zones-a-risque?p\\_r\\_p\\_categoryId=130439&p\\_r\\_p\\_tag=40916&p\\_r\\_p\\_tags=472601](https://www.terresinovia.fr/-/declarer-ses-degats-d-oiseaux-et-visualiser-les-zones-a-risque?p_r_p_categoryId=130439&p_r_p_tag=40916&p_r_p_tags=472601)

Dégâts d'oiseaux sur plantules de tournesol – photos Terres Inovia

A gauche, les cotylédons sont touchés mais la plante pourra poursuivre son développement

A droite, l'apex par conséquent la plante sont détruits



Vous pouvez désormais recevoir par courriel dès leur parution, toutes les éditions du BSV en Occitanie, en vous inscrivant sur notre plate-forme d'abonnement.

Le Bulletin de Santé du Végétal est élaboré par nos experts pour vous apporter la meilleure analyse et vous aider à être plus réactif face aux aléas susceptibles de menacer vos cultures.

Abonnez-vous gratuitement aux bulletins de santé du végétal (BSV) :

<http://www.bsv.occitanie.chambagri.fr/>

**REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- **pour la filière colza** par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :

- Pour Ouest Occitanie : AgriAgen, Antedis, Aréal, Arterris, les Chambres d'Agriculture de l'Ariège, de l'Aude, de la Haute-Garonne, du Gers, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, CASCAP, Conseil privée, Epi Salvagnacois, Ets Ladeveze, Ets Louit, Euralis, Lycée agricole de Toulouse Auzeville, Pioneer, Qualisol, RAGT, Silo Vicois, Terres Inovia, Val de Gascogne.
- Pour la région Aquitaine : Astria64, Chambre d'Agriculture de la Dordogne, des Landes, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, Ets Sansan, Fredon Aquitaine, Maïsador, Terres Conseils, Terres du Sud, Terres Inovia, agriculteur observateur (Dordogne et Landes).

- **pour la filière tournesol** l'animateur filière oléoprotéagineux de Terres Inovia.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.